

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES. ADOPTION

Séance du 25 septembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq septembre à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, Mme Le Moller, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Barat, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, Mme Demare, M Delpèch, M Garnier, Mme Durand, M Guichoux, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Alban à Mme Dumas
M Cases à M Guichoux

Absent(s) :

M Braun, M Leblond, M Demanes, M Pages, Mme Rivière

Secrétaire de séance : M Thierry Ouillade.

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 septembre 2019
Rendue exécutoire le : 30 septembre 2019
Publiée le : 30 septembre 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 septembre 2019

ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES. ADOPTION

Mme Cécile Barrière, Conseillère municipale déléguée à la Citoyenneté et à l'état civil présente le rapport suivant.

Vu le code général des collectivités territoriales en particulier les articles L 2223-13, L 2223-14, L2223-15.

Vu la délibération du Conseil Municipal DG18_089, en date du 27 juin 2018, actualisant les tarifs des concessions funéraires.

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs de vente des concessions.

Considérant la qualité du sol du cimetière de la Lande de Piquès et plus particulièrement la présence d'une nappe phréatique peu profonde rendant impossible l'implantation de concessions pleine terre de deux places superposées sans opérations préalables de pompage.

Il vous est donc proposé :

Article 1 :

De modifier le tableau des tarifs appliqués aux concessions funéraires uniquement pour la vente à compter du 1er octobre 2019 de la manière suivante :

Concession	Tarif actuel en €	Tarif actualisé + 2%
Prix au m ²	262,00 €	267,00 €
Terrain nu de 3,25m ² capacité 2 places-durée 30 ans	851,00 €	868,00 €
Terrain nu de 4,50 m ² capacité 4 places-durée 30 ans	1 180,00 €	1 203,00 €
Terrain nu de 6 m ² capacité 6 places-durée 30 ans	1 572,00 €	1 603,00 €
Terrain nu pour dépôt d'urne cinéraire de 1 m ² -durée 30 ans	262,00 €	267,00 €
Fosse en pleine terre de 2 m ² inhumation simple-durée 10 ans	174,00 €	177,00 €
Fosse en pleine terre de 2 m ² superposition de 2 corps-durée 10 ans (renouvellement uniquement)	262,00 €	267,00 €
Columbarium mural case individuelle (1 urne) durée 30 ans	436,00 €	444,00 €

Article 2 :

D'annuler la possibilité de vente des concessions pleine terre de deux places superposées aux futurs concessionnaires mais de permettre le renouvellement desdites concessions.

Article 3 :

D'appliquer ces modifications et ces tarifs pour toute acquisition de concession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

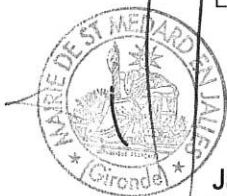
Adopte les tarifs décrits ci-dessus à compter du 1er octobre 2019.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à encaisser le produit des concessions à raison de deux tiers sur le budget de la Ville et un tiers sur le budget du CCAS.

Impute ces recettes sur l'article 70311 du budget de la Ville.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 25 septembre 2019
pour expédition conforme
Le maire,



Jacques Mangon



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_105
Date de la décision:	2019-09-25 00:00:00+02
Objet:	ACTUALISATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES. ADOPTION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	6.1.3 - cimetières
Identifiant unique:	033-213304496-20190925-DG19_105-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20190925-DG19_105-DE-1-1_0.xml	text/xml	924
nom de original:		
DG19_105.pdf	application/pdf	614938
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20190925-DG19_105-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	614938

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2019 à 10h06min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2019 à 10h06min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2019 à 10h06min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 septembre 2019 à 10h07min43s	Reçu par le MI le 2019-09-30